



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 086-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.99

Déposée le : 17.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Leuenberger (Bannwil, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
Classification : -

CPS : élection des nouveaux membres du groupe Emmental-Haute Argovie

Le groupe Emmental – Haute-Argovie de la CPS n'a pas de représentation régionale.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Existe-t-il une directive concernant les représentations régionales au sein des groupes ?
2. Pourquoi le groupe Emmental – Haute-Argovie ne compte-t-il pas de représentantes régionales ou de représentants régionaux en son sein ?
3. Que prévoit de faire le Conseil-exécutif lors des prochaines élections pour assurer une représentation régionale au sein du groupe Emmental – Haute-Argovie ?

Destinataire
– Grand Conseil